

**Licence professionnelle Capteurs - instrumentation -
métrologie**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Capteurs - instrumentation - métrologie. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02028198

HAL Id: hceres-02028198

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028198>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002945

Dénomination nationale : Automatique et informatique industrielle

Spécialité : Capteurs – Instrumentation – Métrologie

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2002, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville sur le site de Reims. Elle vise à répondre aux besoins des entreprises en techniciens compétents dans les domaines de la mesure, du test, des essais et de la certification. Les métiers visés sont ceux de technicien en instrumentation, technicien en métrologie, technicien d'essai, de contrôle, de maintenance. Aucun partenariat industriel n'est formalisé. Si un parcours pour les validations des acquis de l'expérience a été mis en place, la formation n'est pas ouverte à l'alternance. Une collaboration avec la société National Instrument est en cours de finalisation pour permettre aux étudiants d'obtenir une certification sur le logiciel d'instrumentation LABVIEW. L'attractivité est *a minima* de deux à trois candidats pour une place. Le recrutement est plutôt diversifié, les promotions se partageant de manière égale en titulaires de DUT et de BTS, les autres origines demeurant minoritaires. La part des étudiants venus de licence générale, initialement bonne, s'est effondrée. Le recrutement dépasse largement l'espace local ou régional.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	80 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	10 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (total-métier)	30 % - 19 %
Pourcentage de diplômés en emploi : à 30 mois, promotion 2007	100 %
à 18 mois, promotion 2008	83 %
à 6 mois, promotion 2009	57 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Si la pertinence de cette formation ne soulève pas de question car elle couvre un domaine de compétences fortement demandeur, offrant par ailleurs un heureux complément à des titulaires de DUT « Mesures physiques » ou de divers BTS, le bilan proposé à l'évaluation laisse entrevoir quelques fragilités et donne l'impression d'un certain essoufflement. Le dossier, parfois confus, parfois peu explicite, contribue probablement à cette image quelque peu brouillée.

Au positif, le projet pédagogique est solide et très bien adapté aux objectifs professionnels définis en partenariat avec les entreprises qui ont accompagné sa création. On peut d'ailleurs s'étonner qu'une formation aussi solidement installée n'ait pas formalisé certains de ses partenariats, à moins que la formalisation n'existe à un autre niveau (dans le cadre du DUT ou de l'IUT ?). Les étudiants disposent des moyens techniques et des matériels nécessaires à leur professionnalisation et avec le savoir-faire acquis en stage peuvent s'insérer immédiatement dans les emplois visés. Il est dommage que n'aient pas encore été proposées des certifications dans un secteur où elles ne manquent pas et sont utiles à l'insertion des diplômés.

Ce projet pédagogique est servi par une équipe solide où les enseignants-chercheurs sont fortement présents. Il est regretté que cette équipe soit peu ouverte à d'autres composantes de l'université et que les informations données soient vraiment minimales. Le seul vrai point faible concerne la place laissée aux intervenants professionnels. Le chiffre de 30 % annoncé (qui est déjà proche du minimum réglementaire), doit être impérativement corrigé car une partie des heures sont hors du cœur du métier et pourraient parfaitement être assurées par des universitaires d'autres composantes. Avec moins de 20 % du volume d'enseignement, la licence ne respecte pas le cahier des charges de 1999 et ce point devra être rapidement corrigé. Il serait opportun de faire intervenir des professionnels dans l'UE1 « Capteurs et instrumentations » qui est au cœur de la formation. Plus globalement, c'est l'adossement au monde professionnel qui devrait être renforcé ou « rajeuni », les liens semblant s'être distendus avec le temps.

Par ailleurs, deux indicateurs interrogent sur l'avenir de cette licence. Son attractivité semble limitée (le nombre de candidats ne nous est pas donné) mais la très forte déperdition entre la liste des admis et les inscrits réels semble le confirmer. Cette faible sélectivité semble pouvoir expliquer un taux d'échec (ou plutôt d'abandon) qui sans être dramatique pose néanmoins question sur le niveau de motivation de certains étudiants. On aurait souhaité un minimum d'analyse sur ce point. Malgré un parcours « VAE », l'ouverture à ce type de public, ou plus globalement à la formation continue, reste marginale et la question d'une ouverture à l'alternance pas même vraiment envisagée.

L'autre indicateur concerne l'insertion professionnelle. La réalité de cette dernière est difficile à évaluer car les données fournies sont de médiocre qualité, à l'exception de l'enquête à six mois portant sur la dernière promotion. Si on fait abstraction de ce manque de fiabilité, l'insertion des promotions successives semble satisfaisante. Le chiffre de 56 % pour la dernière promotion doit être interprété avec prudence car difficilement comparable à ceux issus des enquêtes à 18 ou 30 mois (entre 73 et 100 %). Néanmoins, le fait que les poursuites d'études, jusque-là très faibles, atteignent 25 % peut interroger : inscriptions d'attente du fait de la dégradation de l'emploi ou résultat d'une sélection initiale moins rigoureuse ? Si les durées de recherche d'emploi sont faibles, la grande dispersion des emplois occupés interroge dans la mesure où cette formation a des objectifs précis. Une analyse plus poussée aurait pu lever ces questions.

S'il existe bien un conseil de perfectionnement, ce dernier fonctionne comme une équipe pédagogique et ne semble pas avoir été capable de produire une auto-évaluation complète de cette licence ; celle réalisée par l'université, si elle pointe bien les points faibles, ne trace guère de pistes d'évolution. Il est espéré que cette évaluation aidera les responsables de la formation à la faire évoluer positivement.

- Points forts :
 - Les objectifs professionnels sont bien définis et le projet pédagogique, bien adapté.
 - Les moyens techniques et matériels sont satisfaisants.
 - Un recrutement diversifié malgré une attractivité apparemment limitée.
- Points faibles :
 - Un taux de réussite un peu faible (abandons).
 - Aucun partenariat avec le milieu professionnel n'est formalisé.
 - Une insuffisante participation des professionnels dans l'enseignement (moins de 20 % sur cœur de métier).
 - Un suivi insuffisant des diplômés qui rend difficile l'évaluation de l'insertion.
 - L'absence de proposition d'une ouverture à l'alternance.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement



Il conviendrait de faire des efforts pour augmenter l'attractivité de cette licence, son manque de sélectivité ayant des effets négatifs. Le renforcement des liens avec les milieux professionnels serait une autre priorité, à la fois pour que soit respecté le minimum réglementaire de participation dans l'enseignement, mais aussi et surtout pour permettre une évolution vers l'alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation). Le conseil de perfectionnement, qui est encore par trop une équipe pédagogique élargie, devrait engager des réflexions avec les entreprises et les organisations professionnelles pour envisager cette évolution. A court terme, l'université se devrait de rendre plus efficace, avec le concours des responsables de spécialités, le suivi des diplômés.